

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 21 MARS 2013

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Claudine JACQUEMIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, François KLAEYLE, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Véronique DEVIGNES, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Jean-Marie HIRTZ, Elsa PLUMIER, Emmanuel TSCHITSCHMANN, Bernard BRAUN, Sophie WAKEFORD, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

Votants : 28

Conseillers absents - excusés : David CARABIN

Procurations : Samia MESSALTI à Jean-Pierre FRANOUX,
Geneviève FLEURY à Yves COLOMBAIN.

Secrétaire de séance : Sophie WAKEFORD

Date convocation : 15 mars 2013

N° 2013-021

Objet : Vote des taux d'imposition 2013
Rubrique : 7.2.1

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Suite au vote du Budget Primitif 2013 et aux documents qui ont été reçus des services fiscaux pour étudier la fixation des taux d'imposition des trois taxes communales pour 2013,

Sur la base du produit fiscal attendu, il est proposé de maintenir les trois taux pour 2013 à :

Taux Taxe d'Habitation :	11,82 %
Taux Foncier Bâti :	12,24 %
Taux Foncier non Bâti :	22,76 %

Après avis favorable de la commission Finances en date du 27 février 2013 et du 12 mars 2013,

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ

- **ADOpte** la fixation des trois taux d'imposition proposée.

Date : 21 mars 2013

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Affichage : 26 mars 2013

Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
054-215403395-20130321-2013-021-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/03/2013

